| Promouvoir l'information sur  |   |   |
|---|---|---|
| Fiche 15 le dispositif Lits Halte Soins Santé   |   |   |
| Action  |   | Les Lits Halte Soins Santé (LHSS) font office de domicile de substitution le temps de réaliser ces soins. Un accompagnement social est proposé pour permettre une rupture avec la rue par la mise en œuvre d'une orientation vers un hébergement plus durable, si la personne le souhaite Méconnaissance par les acteurs de santé et usagers du dispositif LHSS L'ACEP 41 dénombre 230 domiciliations Le nombre de sans domicile serait d'environ 145 000 dans la région Centre il est donc nécessaire de faire connaître ce dispositif   |
| Axe2 : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations<br>Objectif 2.1 : Communiquer pour améliorer l'accès à l'offre de soins | Enjeux  | Procurer des soins, auprès des personnes sans domicile fixe pour prévenir des situations de complication ou de renoncement aux soins  Accompagner vers une réinsertion sociale et faire de la prévention Fluidifier le parcours des personnes sans domicile fixe afin d'améliorer leur prise en charge  Participer à l'amélioration et la consolidation l'observation des populations concernées  Envisager la mise en place une fiche de liaison LHSS  |
|   | Actions   | Améliorer la lisibilité du dispositif envers les plus démunies<br>Informer les professionnels sur le dispositif et systématiser l'orientation de<br>leur patient sans domicile fixe ayant des besoins sanitaires vers les LHSS  |
|   | Public(s) visé(s)                                 | Professionnels des secteurs médicaux, sociaux et médico-sociaux et les personnes sans domicile fixe   |
|   | Pilote(s)   | DADOPS  |
|   | Partenaires et<br>ressources<br>partenariales     | Partenaires: Association d'Accueil et de Lutte contre les Détresses, CH, SPA, refuges pour animaux Ressources partenariales: CILE: Circulaire Interministérielle de lutte contre les exclusions du 06/07/2004 PRAPS: Développer le repérage et l'accompagnement adapté des publics les plus démunis SROMS: Volet personnes en difficulté spécifique PTS: Objectif 5: Améliorer l'accès aux soins et à la prévention des publics vulnérables. Action 5.2: Améliorer l'accès et la continuité des soins des populations vulnérables. Action 5.4: Renforcer le lien entre les acteurs de la santé et du social pour les publics en grande précarité PDI: Axe 1: Organiser une offre d'insertion, action 1.7: Développer l'accompagnement |
|   | Leviers/freins                                    | Freins: difficultés pour repérer les personnes concernées, deux lits disponibles dans le Loir-et-Cher, non recours aux soins Leviers: les LHSS accueillent sans aucune discrimination et quelle que soit la situation administrative, toute personne majeure, sans limite d'âge et ne disposant pas de domicile   |
|   | Moyens mobilisés                                  | Communication<br>Implication des acteurs de santé   |
|   | Échéancier  | A définir   |
|   | Indicateurs du<br>suivi et évaluation<br>proposés | Évolution du nombre de bénéficiaires du dispositif<br>Évolution du nombre de lits disponibles<br>Indicateurs de santé des personnes sans domicile fixe  |